

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 14 juin 2021, de 8 h 30 à 10 h 15

Lieu, adresse et salle

Rencontre ZOOM

Présences :	Claudine Boulet	Neuropsychologue, DSHAPPA
	Céleste Côté	Présidente, APPR, DSMREU
	Ève Dulude	APPR, DSMREU
	Marie-Ève Frégault	Éducatrice, DPD
	Sylviane Gratton	Travailleuse sociale, DPJASP
	Geneviève Grondin	Ergothérapeute, DPD
	Hélène Lamalice	Directrice par intérim, DSMREU
	Cynthia Lavoie	Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Mélissa Leduc	Secrétaire-trésorière, ergothérapeute, DSMREU
	Sophie Morgentaler	Archiviste médicale, DPSCS
Absent(s) :	Philippe Besombes	Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
Invité(s) :	Annick Gagnon	Nutritionniste, DSMREU
	Joanne Ratelle	Nutritionniste, DSMREU
	Christine Rossel	T. S., agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 8 h 40. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Accueil des nouveaux membres
4. Présentation des dossiers avec invités
 - 4.1. Activités autorisées aux diététistes-nutritionnistes en vertu du *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par des diététistes*
5. Point de décisions / d'orientation

Procès-verbal du 14 juin 2021
ADOPTÉ

5.1. Retour sur l'assemblée générale annuelle 2021 5.2. Identification des officiers (président, vice-président, secrétaire, trésorier, responsable des communications) 5.3. Stratégie de cooptation pour compléter l'exécutif 6. Dépôt de documents 6.1. Calendrier des rencontres 2021-2022 du CECM 6.2. Guide du nouveau membre au CECM 7. Affaires nouvelles 8. Date de la prochaine rencontre selon le calendrier des rencontres 9. Clôture de la séance	
--	--

3. Accueil des nouveaux membres	ACTION / SUIVI
À la suite du processus électoral 2021 pour élire 10 membres au comité exécutif du conseil multidisciplinaire, trois (3) nouveaux professionnels membres se sont joints au comité exécutif tandis que d'autres ont quitté. Un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter. <u>Une lettre de fin de mandat sera envoyée aux membres du comité exécutif du CM ayant quitté pour les remercier de leur contribution et de leur implication.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie & Pamela Déry

4. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
4.1. Activités autorisées aux diététistes-nutritionnistes en vertu du Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par des diététistes Les membres du comité exécutif reçoivent mesdames Annick Gagnon et Joanne Ratelle, nutritionnistes, à la DSMREU ainsi que madame Christine Rossel, travailleuse sociale et agente de planification, de programmation et de recherche, à la DMSREU, pour présenter les nouvelles activités autorisées aux diététistes-nutritionnistes en vertu du <i>Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par des diététistes</i>. <u>Mise en contexte :</u> En continuité aux activités qui lui sont réservées au Code des professions chapitre (C-26) et en conformité aux dispositions applicables au <i>Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par des diététistes</i> (chapitre M-9, r. 12.0001) en application avec la Loi médicale (chapitre M-9, a. 19 b), les diététistes-nutritionnistes peuvent maintenant effectuer trois (3) nouvelles activités autorisées, soit : • Administrer des médicaments ou une substance • Prescrire des formules nutritives, de vitamines de minéraux, d'enzymes pancréatiques ainsi que le matériel d'alimentation entérale • Procéder au retrait définitif d'un tube d'alimentation Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à mesdames Annick Gagnon, Joanne Ratelle et Christine Rossel. Les membres recommandent l'adoption des documents présentés et que les nutritionnistes en milieu hospitalier soient formés pour le retrait du tube d'alimentation dans le but d'optimiser la pratique de chaque professionnel selon son champ d'exercice.	

5. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
5.1. Retour sur l'assemblée générale annuelle 2021	
L'assemblée générale annuelle 2021 s'est déroulée le 10 juin dernier. Les membres du comité exécutif du CM prennent le temps de faire le bilan en partageant leurs commentaires et leurs observations que voici : • Plus de 100 professionnels membres du CM étaient présents à l'AGA; • Il était parfois difficile de suivre le déroulement pour un membre pour qui il s'agissait de sa première présence à l'AGA; • Il devenait parfois difficile de comprendre les informations diffusées considérant l'utilisation élevées de diverses abréviations; • L'utilisation d'une plateforme visuelle disponible via le Web a grandement facilité l'accessibilité et la participation des membres à l'AGA. Également, pour la prochaine assemblée générale annuelle, il est proposé de : • Définir en début d'assemblée les abréviations qui seront utilisées; • Utiliser le moins d'abréviations possibles; • Rendre la diffusion d'informations plus dynamique par l'utilisation d'une présentation PowerPoint sous points de forme. Cela rendra le tout visuellement attrayant et permettra aux membres de suivre plus facilement; • Avoir un fond d'écran pour les conférenciers qui représente le conseil multidisciplinaire. L'adoption de la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest n'a pas pu être faite lors de l'assemblée générale annuelle considérant que le comité exécutif du CM est toujours dans l'attente d'un retour d'approbation de la part du MSSS. Par conséquent, une assemblée générale annuelle extraordinaire devra être organisée à l'automne 2021.	
5.2. Identification des officiers (président, vice-président, secrétaire, trésorier, responsable des communications)	
Considérant l'arrivée et le départ de membres du CM sur le comité exécutif, les membres du CECM actuels doivent procéder à l'identification des officiers suivants : président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(ère) et responsable des communications. Au même titre que l'an dernier, il est proposé et accepté à l'unanimité des membres présents de jumeler le rôle d'officier de trésorier à celui de secrétaire. <u>Mise en candidature au poste de président(e)</u> • Eve Dulude propose Céleste Côté Céleste Côté accepte sa candidature. Considérant que le nombre de candidature correspond au nombre du poste à pourvoir, Céleste Côté est élue par acclamation au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.	

Nomination de la présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM.

Il est proposé par Eve Dulude, appuyée par Sophie Morgentaler et résolu à l'unanimité :

de procéder à la nomination de madame Céleste Côté au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Mise en candidature au poste de vice-président(e)

- Sophie Morgentaler propose Cynthia Lavoie

Cynthia Lavoie accepte sa candidature.

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Cynthia Lavoie est élue par acclamation au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nomination de la vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM.

Il est proposé par Sophie Morgentaler, appuyée par Claudine Boulet et résolu à l'unanimité :

de procéder à la nomination de madame Cynthia Lavoie au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest

Mise en candidature au poste de secrétaire-trésorière

- Eve Dulude propose Mélissa Leduc

Mélissa Leduc accepte sa candidature.

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Mélissa Leduc est élue par acclamation au poste de secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nomination de la secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM.

Il est proposé par Eve Dulude, appuyée par Marie-Ève Frégault et résolu à l'unanimité :

de procéder à la nomination de madame Mélissa Leduc au poste de secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Mise en candidature au poste de responsable des communications

- Mélissa Leduc propose Sophie Morgentaler

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Sophie Morgentaler est élue par acclamation au poste de responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nomination du responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM;

Considérant la vacance au poste de responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Il est proposé par Mélissa Leduc, appuyée par Cynthia Lavoie et résolu à l'unanimité : de procéder à la nomination de madame Sophie Morgentaler au poste de responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.	
5.3. Stratégies de cooptation pour compléter l'exécutif	
À la suite du processus électoral 2021, deux (2) postes de membres élus sont toujours vacants auxquels s'ajoutent deux (2) postes de membres cooptés vacants pour un total de quatre (4) postes à combler. Une sollicitation de recrutement pour combler les postes vacants a été réalisée lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 10 juin 2021. Trois (3) membres du conseil multidisciplinaire ont manifesté leur intérêt à s'impliquer au CECM. Également, ayant démontré de l'intérêt à s'impliquer à nouveau au sein du comité exécutif, malgré le non-renouvellement de son mandat, dans le cas où aucun autre professionnel de sa direction ne soumettrait son intérêt, <u>une relance auprès de Guylaine Sarrazin sera faite afin qu'elle transmette sa candidature par courriel.</u> Par conséquent, après discussion et, Considérant que quatre (4) membres ont manifesté un intérêt à s'impliquer au CECM; Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 du Règlement en comblant les postes vacants de membre élu; Considérant que des membres peuvent être cooptés par les membres du CECM. Il est proposé et résolu à l'unanimité que <u>les quatre (4) candidatures soient envoyées à tous les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire par courriel, dans un seul et même document, et qu'un vote électronique sera réalisé pour coopter chacun des membres.</u> Le résultat de cooptation sera consigné au procès-verbal de la prochaine rencontre du CECM qui aura lieu le jeudi 23 septembre 2021.	SUIVI : Mélissa Leduc SUIVI : Pamela Déry & tous les membres
6. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
6.1. Calendrier des rencontres CECM 2021-2022	
Le calendrier des rencontres pour 2021-2022 est déposé auprès des membres de l'exécutif du CM. Après discussion, Il est proposé par Claudine Boulet, appuyée par Marie-Ève Frégault et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier tel que présenté. <u>Les invitations seront transmises aux membres.</u>	SUIVI : Pamela Déry

6.2. Guide du nouveau membre du CECM	
Le Guide du nouveau membre du CECM est déposé pour les nouveaux membres du comité exécutif du CM. Ce guide regroupe plusieurs informations quant au fonctionnement administratif du CECM. <u>Il est demandé de rendre le document officiel en retirant la mention « document de travail ».</u>	SUIVI : Pamela Déry
7. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
8. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 10 h 32.	



Céleste Côté, présidente du comité exécutif du CM



Mélissa Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Pamela Déry, technicienne en administration, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest